

DEPARTEMENT du GARD ARRONDISSEMENT de NÎMES CANTON de ST GILLES	COMMUNE DE CAVEIRAC DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL20240321_030/190
	<b>Du 21 MARS 2024 à 18 heures 30</b>
<b>NOMBRE :</b>	
De Conseillers en exercice : 27	L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Caveirac étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHAILAN, Maire,
De Présents : ..... 25	
De Votants : ..... 27	<b>Etaient présents :</b> Mesdames et Messieurs CHAILAN Jean-Luc ; MAZAY Isabelle ; ANDRE Christian ; DUSSAUT Florence ; SERVILE Marc ; GIOVANNELLI Odile ; GUERRE Cyril ; LAPIERRE Catherine ; BALLESTEROS Jérôme ; GHELFI Agnès ; MIARD Pascal ; ROUQUIER Bruno ; BERLINE Marion ; GIMENO Sophie ; BARAGNON Guillaume ; DENAT Sophie ; LEDIEU Bertrand ; LINGERAT Sophie ; GIRON Antoine ; ETIENNE Patrick ; CRES Elisabeth ; BROSSETTE Alice ; ROCCO Catherine ; AUGIER Marc ; MARTIN Laurence
Absents ayant donné procuration ..... 2	<b>Etaient absents excusés avec procuration :</b> Mme ESCUDIER Sophie qui avait donné procuration à Mme GIOVANNELLI Odile ; M. CODOU Loïc qui avait donné procuration à M. ETIENNE Patrick
Absents excusés sans procuration ..... 0	
Absents non excusés sans procuration ..... 0	<b>Etait absent excusé sans procuration : -</b>
<b>Objet :</b> FINANCES- Budget annexe Parc d'activités du 3 <sup>ème</sup> Millénaire- Affectation des résultats 2023	<b>Etaient absents non excusés sans procuration : -</b>

Madame GIOVANNELLI Odile, Adjointe aux Finances, Rapporteur,  
Présente les résultats du compte administratif 2023 du budget annexe du Parc du 3<sup>ème</sup> Millénaire qui présente :

- Un excédent de fonctionnement de 84 141.52 €
- Un excédent d'investissement de 88 698.20 €
- 

Rappelle pour mémoire :

- L'excédent de fonctionnement cumulé à 96 000.33 €
- L'excédent d'investissement cumulé à 21 064.78 €

Madame GIOVANNELLI propose une affectation du résultat sur le budget primitif de 2024 comme suit :

- Au résultat de fonctionnement reporté (chapitre 002 recettes) : 130 141.85 €
- Au financement de l'investissement, au compte 1068 : 50 000.00 €
- Au solde d'exécution de la section d'investissement (chapitre 001 recettes) : 109 762.98 €

Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITE** des membres présents, et représentés,

**DECIDE** d'affecter le résultat sur le budget primitif de 2024 comme suit :

- Au résultat de fonctionnement reporté (chapitre 002 recettes) : 130 141.85 €
- Au financement de l'investissement, au compte 1068 : 50 000.00 €
- Au solde d'exécution de la section d'investissement (chapitre 001 recettes) : 109 762.98 €

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou à défaut l'Adjoint délégué, à signer tout document relatif à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

A Caveirac le

Pour le Maire empêché  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire  
Isabelle MAZAY



La Secrétaire de séance

SOPHIE LINGERAT

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par site internet <https://www.telerecours.fr>